

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 30 09 2011

Ordre du jour :

1. Rapport moral du président
2. Rapport sportif
3. Rapport financier budget 2011/2012
4. Perspectives du club
5. Election des membres au sein du codir
6. Adoptions des nouveaux statuts
7. Questions diverses.

Introduction : 51 personnes sont présentes physiquement lors de cette réunion.

48 pouvoirs ont été remis

7 pouvoirs sont déclarés nuls (les personnes ayant reçu pouvoir sont absentes, pouvoirs non renseignés...)

1 Rapport moral du président.

Le rapport moral est présenté par Roi Mathieu secrétaire.

- Le président est démissionnaire. Il ne présente pas de rapport moral.
- Nous vous faisons un bref rappel des événements survenus au cours de la saison 2010/2011.
- La convention avec la mairie est en délibération au conseil municipal cette semaine.
- Nous sommes victime une nouvelle fois d'un cambriolage. Dégradation et vol d'un pistolet LP10.
- Une nouvelle travée du 25m est équipée avec des récup plomb.
- L'accès au stand se fait par badge ou télécommande. Le digicode est actif jusqu'au 15 octobre 2011.
- Les concours organisés par le club se sont très bien déroulés, en partie grâce à notre cuisinier en chef ainsi que de son assistante qui ont préparé les deux excellent repas des concours.
- Ils préparent aussi le repas club du lendemain.
- Nous vous encourageons à participer le plus souvent possible aux concours amicaux qui se déroulent tout au long de l'année.
- Nous lançons de nouveau un appel à candidature pour s'occuper de l'école de tir.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2 Rapport sportif

Le rapport sportif est présenté par Serge de Viguerie responsable SEC.

Les jeunes de l'école de tir ont largement participé aux concours départementaux et régionaux 10m et 50m.

Pour le championnat de France 50m un seul y a participé sans doute en raison de la trop grande distance entre notre club et le site des CF Volmerange.

Le rapport sportif est voté à l'unanimité.

3 Rapport financier

Le rapport financier présenté par Claude Bonzom Trésorier.

- La situation financière de la STVH peut être considéré comme excellente au 1^{er} septembre 2011.
- L'absence de factures adéquates non remises à ce jour ampute le budget pour un montant d'environ 6000 euros.

Remarques sur le budget :

- Les entrées de cotisation sont légèrement en hausse.
- Les subventions sont en hausse de 870 euros en 2009/2010 nous recevons 1950 euros en 2010/2011.
- Les problèmes rencontrés avec le CIC sont terminées.
- Le poste EDF diminue de 1387,20 euros à 794,31 euros grâce à une meilleure gestion de la consommation.
- Le cambriolage subi en 2010 à de faibles répercussions financières. L'assurance nous rembourse 4291,58 euros pour le préjudice mobilier subi. Cette somme est affectée au rachat de matériel pour l'école de tir.
- Nous remboursons le secrétaire pour le vol de son portable.
- Le cambriolage de 2011 entraîne des travaux supplémentaires et l'achat d'un pistolet air comprimé pour remplacer celui qui est volé.
- Afin d'éviter un désengagement de l'assureur Groupama sur les cambriolages, une provision de 6000 euros est budgétisée sur le budget prévisionnel.
- Concernant les frais de bureau le cout de l'affranchissement est doublé (nouvelle gestion des licences).
- Un budget de 600 euros est dégagé pour l'investissement de matériels informatiques pour le secrétariat.
- Malgré des rappels effectués, le club reçoit des paiements en numéraire qui concerne soit les licences soit les remboursements concours. L'ensemble de ces sommes est mise à l'encaissement en fin d'année.
- Pour 2010/2011 1237 euros sont déposés au crédit agricole.

La situation financière permet d'envisager des travaux d'aménagement à hauteur de 40000 euros sans faire appel à l'emprunt sur la saison prochaine.

« 2011/2012 fin de mandat de trésorier et place aux jeunes. Si le bureau et le codir sont d'accord, je resterai comme commissaire aux comptes. Après 33 ans de présence dans le club je pense avoir mérité d'une bonne retraite. »

Voir les tableaux joints.

Les budgets de la saison 2010/2011 et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

4 Perspectives du club

Pour la saison 2011/2012 nous engagerons les travaux pour :

- Améliorer l'efficacité et la sécurité de la chambre forte.
- Créer des sanitaires extérieurs accessibles aux personnes handicapées, (une obligation est normalement prévue pour 2015 à vérifier).
- Achat d'un terrain agricole pour faire un 200m
- Réalisation dans l'enceinte du stand d'un pas de tir d'initiation arme a feu et a distance inférieur à 25 m.

Si les deux projets le 200m et stand réduit sont réalisables nous ne pourrons pas mener les deux de front.

Nous ferons appel aux membres de l'association pour choisir.

5 Election des membres du bureau.

Suite à la démission du président et du vice président les membres de l'association sont appelés à élire un nouveau CODIR.

Se présentent pour une élection:

Nom	Prénom	Votant			Pouvoir			RESULTAT
		Pour	Contre	Abstent	Pour	Contre	Abstent	
FANECH	PASCAL	51	0	0	41	0	0	ELU
ESPALLAC	MICHEL	51	0	0	41	0	0	ELU
ALMUZARD	ROGER	51	0	0	41	0	0	ELU
PINSAULT	YVAN	51	0	0	41.	0	0	ELU
BOUCHACOURT	PATRICK	51	0	0	41	0	0	ELU
COMBOUL	PATRICK	51	0	0	41	0	0	ELU
LEJARD	YVES	45	3	3	41	0	0	ELU
VICENS	ALBERT	51	0	0	41	0	0	ELU
BONZOM	CLAUDE	50	1	0	41	0	0	ELU
GRACIA	PHILIPPE	51	0	0	41	0	0	ELU
SARRAIL	JEAN- MARC	51	0	0	41	0	0	ELU
ROI	MATHIEU	51	0	0	41	0	0	ELU
MARAND	FLORENCE	51	0	0	41	0	0	ELU
MONTROZIER	SEBASTIEN	51	0	0	41	0	0	ELU
RESPAUD	PHILIPPE	51	0	0	41	0	0	ELU
LEGRAND	PIERRE	51	0	0	41	0	0	ELU
GAIARIN	ALAIN	13	23	15	4	12	25	NON ELU
DE VIGUERIE	SERGE	51	0	0	41	0	0	ELU
GRASSER	JOSEPH	26	5	20	41	0	0	ELU
SEGUI	ALAIN	51	0	0	41	0	0	ELU

Suite à cette élection le CODIR propose Vicens Albert comme président de l'association, Albert Vicens est élu à l'unanimité des voix.

6 Adoption des nouveaux statuts

La rédaction des nouveaux statuts se révèle plus longue et fastidieuse que prévu nous ne pouvons pas vous les présenter. Une copie du texte définitif sera envoyé pour avis à tous les membres de l'association afin d'être voté lors d'une prochaine assemblée extraordinaire.

7 Questions diverses

L'école de tir recrute de nouveaux formateurs autour des animateurs déjà présent Bouchacourt Patrick, de Viguerie Serge, Gracia Philippe, Roi Mathieu se portent volontaires pour les assister, messieurs Mangin pierre, Clouzet Claude et Garrigue jean pierre.

Ce travail étant contraignant plus le nombre de formateurs est important plus la charge de travail est faible.

Une réunion spécifique aura lieu prochainement pour définir l'école de tir : ses moyens, ses objectifs ...

Remboursement des concours : le projet est à l'étude il sera soumis à vote.

Lecture des lettres de messieurs Hamel Bruno et Moser robert (lettres jointes).

Monsieur Moser est invité à proposer un projet que nous intégrerons au règlement intérieur pour permettre le tir des calibres 12 à cinquante mètre.

Un membre de l'assemblée demande pourquoi le président précédent démissionne. Nous l'invitons à prendre contact avec Alain Gaiarin à ce sujet. Nous ne répondrons pas à sa place.

L'Ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 23 heures 30.

Le secrétaire
Roi Mathieu

le trésorier
Claude Bonzom

le président
Albert Vicens